

Question No 6
du groupe GRL, par le député Jacques-Roland Coudray, à la Présidence, concernant:
oui aux bilatérales II

Le résultat sur les accords de Schengen Dublin laisse présager une votation difficile dans notre canton le 25 septembre 2005.

A la veille de cette importante décision, le Conseil d'Etat valaisan est-il prêt à soutenir "in corpore" ces accords bilatéraux et entend-il rappeler à toute la population les enjeux socio-économiques importants et l'incidence d'un NON pour notre canton?